

E nvironnement



Extrait du bulletin communal de mars 2006

Tous citoyens de l'eau ! Enquête publique sur la gestion de l'eau en Wallonie



Quelle eau voulons-nous en 2015 ? Et si nous en parlions !?

L'eau "n'est pas un bien marchand comme les autres, mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel" (Directive 2000/60/CE). L'élaboration de plans de gestion efficaces pour atteindre, en 2015, le bon état des eaux wallonnes est le défi qui nous attend.

Pour ce faire, des objectifs environnementaux précis et ambitieux seront fixés pour les rivières, les lacs, les eaux souterraines... en intégrant les aspects économiques et financiers liés à la gestion. Ces objectifs seront traduits en actions concrètes dans le cadre des futurs plans de gestion 2009-2015.

Les problèmes soulevés ont trait, par exemple, aux pressions exercées par les ménages, l'industrie et l'agriculture, à la gestion et la protection des eaux souterraines, à la prévention des crues et inondations, à la tarification de l'eau, etc.

D'ici le 30 juin, chaque citoyen est invité à donner son avis et à proposer des amendements qui seront pris en compte pour orienter la nouvelle gestion de l'eau en Wallonie.

Mode d'emploi

1. Un document "technique" décrit chaque problématique. Il dresse le bilan des actions engagées et identifie les premières pistes de gestion. Il présente le programme de travail pour l'élaboration du plan de gestion.
2. Un document "guide" résume les principaux enjeux et questions importantes.
3. Un questionnaire permet rapidement de vous prononcer sur les enjeux et questions importantes.

Trois documents pour trois niveaux d'information distincts par district hydrographique. Tous disponibles sur le site internet <http://eau.wallonie.be>, ces documents sont également consultables en version papier dans votre commune et au bureau du CRO.

Comment remettre votre avis ou proposer des amendements ?

- via le questionnaire en ligne sur le site internet,
- via le questionnaire disponible dans votre commune ou au CRO,
- via un courrier (traditionnel ou électronique) reprenant vos amendements au document technique à faire parvenir à l'ICEDD.

Institut de Conseil et d'Etude en Développement Durable (ICEDD)
Boulevard Frère Orban, 4
5000 Namur
Tél. 081 25 04 87 - Fax 081 25 04 90
eau@icedd.be - <http://eau.wallonie.be>

En pratique dans le bassin de l'Ourthe...

... Des réunions d'information pour tous.

Au vu de l'étendue de notre bassin, deux réunions d'information "grand public" sont organisées. Elles permettront à chacun de recevoir toutes les précisions souhaitées afin de pouvoir répondre au mieux à l'enquête publique. Ces moments seront également l'occasion de remplir un questionnaire ou de proposer des amendements au document technique.

25 avril à 19h30

Rendeux, salle du Conseil (rue de Hotton, 1 - derrière la maison communale).

11 mai à 19h30

Hamoir, Hall Omnisport

(rue du moulin, 10 - près des terrains de football).

... Où consulter les documents?

- Sur rendez-vous, au bureau du CRO, rue de la laiterie, 5 à 6941 Tohogne (Durbuy).
- Le week-end des 25 et 26 mars, lors des Journées de l'eau sur le stand du CRO à Rendeux (N833, face à l'administration communale).
- Dans votre commune pendant les heures de bureau et/ou les heures de permanence (Rendeux - le mardi de 17 à 20h00).
- Auprès de divers autres partenaires dont les coordonnées sont reprises sur le site <http://eau.wallonie.be> >l'info près de chez-vous.

... Besoin d'aide ?

Vous souhaitez un coup de main pour rédiger vos amendements ? La cellule de coordination du Contrat de rivière peut vous aider.
